



CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOEL

Organisé par le Comité des Fêtes et de la Culture de SAMER

REGLEMENT

- ARTICLE 1 :** Le comité des fêtes de la ville de SAMER organise sur le plan local un concours d'illuminations de Noël dans notre ville dont l'inscription est gratuite.
- ARTICLE 2 :** Les installations des décorations de Noël sont obligatoirement destinées à embellir notre ville à l'occasion des fêtes de fin d'année
- ARTICLE 3 :** Le barème de notation sera le suivant :
- Thème de couleurs données pour l'ensemble sur 20 points
 - Présentation de décorations (père Noël , bonhomme de neige, guirlandes, ect ...) sur 20 points
 - Aspect général de l'ensemble (Propreté , disposition des décorations) sur 20 points
- ARTICLE 4 :** Chaque participant ne peut concourir que dans une seule catégorie qui correspond le mieux à son domicile
- ARTICLE 5 :** Dans le cadre de ce concours des lots récompenseront les participants , suivant la note obtenue , un classement sera établi par les membres du jury qui passeront entre le 15 et le 31 décembre entre 17 h et 20 h 30
- ARTICLE 6 :** L'inscription au concours entraîne le respect du présent règlement ainsi que les décisions du jury, lesquelles seront sans appel
- ARTICLE 7 :** La liste des inscriptions sera close le vendredi 06 décembre 2024 dernier délai
- ARTICLE 8 :** Tous les renseignements et conseils concernant l'organisation du concours peuvent être sollicités auprès du comité des fêtes et de la culture de Samer .
La fiche d'inscription dûment remplie sera déposée en mairie dans l'urne prévue à cet effet
- Pour tout contact : Mr DUHAMEL Fabrice Tel: 07 87 86 72 06**



CONCOURS

ILLUMINATIONS DE NOËL 2024

NOM

PRENOM

ADRESSE (précise)
.....

TELEPHONE

MAIL

Concours en 4 categories

Passage du jury du 15 au 31 Décembre 2024 entre 17 h et 20 h 30

- Façade seule
 - Façade + jardin
 - Commerces / Entreprises
 - Fenêtres vue de l'extérieur
- (cocher la case correspondante de votre catégorie retenue)

INSCRIPTION TOTALEMENT GRATUITE

Auprès de Mr DUHAMEL Fabrice au 07 87 86 72 06

Veillez remettre votre bulletin d'inscription avant le 06 Décembre 2024 en mairie dans l'urne prévue à cet effet